# Difficultés financières des supérettes des stations de ski

### 15<sup>e</sup> législature

## **Question écrite n° 19954 de <u>Mme Sylviane Noël</u> (Haute-Savoie - Les Républicains)**

### publiée dans le JO Sénat du 14/01/2021 - page 134

Mme Sylviane Noël attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance s'agissant des difficultés financières auxquelles sont confrontées les supérettes des stations de ski depuis quelques mois.

En effet, bien qu'elle fassent partie des commerces considérés comme essentiels, elles font face aujourd'hui à des pertes d'activités inédites du fait de la faible fréquentation touristique durant les fêtes de fin d'année et de la fermeture des stations de ski. Une grande partie d'entre elles affichent d'ailleurs une perte de moins 85 % de leur chiffre d'affaires sur le seul mois de décembre 2020 en comparaison de décembre 2019.

Par ailleurs, leur situation est atypique puisque ces commerces ne font l'objet d'aucune fermeture administrative et n'appartiennent pas non plus à la liste des commerces aidés pour autant.

Aujourd'hui, les aides de l'État octroyées à ces supérettes ne suffisent plus à compenser l'absence des clients du fait des stations désertées par la fermeture des domaines skiables, alors même que d'autres commerçants en stations comme les magasins de sports ou commerces de services pourront compter sur des aides bien plus conséquentes que celles octroyées à ces supérettes.

Leur survie est pourtant essentielle pour maintenir un lien social et de la vie dans de nombreux villages et stations de montagne. Fin décembre 2020, le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un programme national « montagne » de relance qui permettra notamment d'indemniser les professionnels des communes des stations fortement impactés par la crise sanitaire.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les professionnels de la montagne et en particulier ces commerçants de supérettes sont très vulnérables et très fragilisés. Plus que jamais ils ont besoin d'être soutenus par l'État.

Elle sollicite donc le Gouvernement pour qu'il accompagne au mieux ces supérettes de stations de ski pour surmonter cette période compliquée et envisager de leur accorder des aides financières complémentaires indispensables à leur survie.

En attente de réponse du Ministère de l'économie, des finances et de la relance

#### Alerte mail

<u>L'outil de veille du Sénat</u>: si vous voulez être informé (gratuitement) par courrier électronique quand la réponse ministérielle à cette question paraîtra, entrez votre adresse électronique :